



Utrecht, divisé en arrondissemens et cantons de justice de paix

<https://hdl.handle.net/1874/352100>

ATLAS DU ROYAUME DES PAYS-BAS,

Dédié à son Excellence le Ministre du Waterstaat et des Travaux Publics &c. &c. &c.

UTRECHT,
Divisé
EN ARRONDISSEMENS ET
CANTONS DE JUSTICE DE PAIX;
Dressé et Gravé par
C. VAN BAARSEL ET FILS.
A LA HAYE ET À AMSTERDAM,
Chez P. J. WEGAND, Marchand de Cartes Géographiques,
de S. M. LE ROI DES PAYS-BAS.



<p>EXPLICATION DES SIGNES.</p> <ul style="list-style-type: none"> Place forte. Ville permée. Ville ouverte. Village. 	<ul style="list-style-type: none"> Fort. Barricade. Campement ou Maison de campagne. Maison isolée. Moulin. 	<ul style="list-style-type: none"> Station de Poste. Ponts. Digue. Canal de trait. 	<ul style="list-style-type: none"> Parties définitivement établies. Parties en construction. Parties tracées. Parties projetées. 	<ul style="list-style-type: none"> Grandes Communications. Communications provinciales. Parties pavées ou ferrées. Parties en terrain naturel. 	<ul style="list-style-type: none"> Chef-Lieu de la Province. Limites de la Province. d'Arrondissement. des Cantons de Justice de Paix. 	<p><i>N. Les Postes sont de deux lieux chacune et sont marqués le long des Routes de Poste.</i></p>
---	--	--	--	--	--	---



VIII. B. a. 31

E 2073